

Limites géographiques des zones pour les dates butoirs pour la pose des enrobés bitumineux

Tableau 1 - Limites géographiques des zones pour les directions générales de l'ouest de la province

Limites géographiques			Zones
Direction générale des projets routiers et de l'exploitation du réseau [région métropolitaine] (25)			1
Direction générale de la Montérégie (86)			1
Direction générale des Laurentides-Lanaudière (88)	CS de Mont-Laurier		2
	CS de Joliette	Municipalités en général	2
		Exceptions :	1
		• Berthierville • Crabtree • Joliette • Lanoraie • Lavaltrie • La Visitation-de-l'Île-Dupas • Notre-Dame-de-Lourdes • Notre-Dame-des-Prairies • Saint-Alexis • Saint-Ambroise-de-Kildare • Saint-Barthélemy • Saint-Charles-Borromé • Saint-Cuthbert • Saint-Ignace-de-Loyola • Saint-Jacques • Saint-Liguori • Saint-Norbert • Saint-Paul • Saint-Pierre • Saint-Thomas • Sainte-Élisabeth • Sainte-Geneviève-de-Berthier • Sainte-Marie-Salomé	
		Municipalités en général	2
	CS de Saint-Jérôme	Exceptions :	1
		• Brownsburgh-Chatam • Grenville • Grenville-sur-la-Rouge • Lachute • Saint-André-d'Argenteuil • Saint-Colomban • Saint-Esprit • Saint-Lin-Laurentides • Saint-Jérôme • Saint-Placide • Saint-Roch-de-l'Achigan • Saint-Roch-Ouest • Sainte-Sophie	

Limites géographiques			Zones
Direction générale de l'Outaouais (89)	CS de Papineauville	Municipalités en général	2
		Exceptions : • Fasset • Gatineau • L'Ange-Gardien • Lochaber • Lochaber (Partie-ouest) • Montebello • Notre-Dame-de-Bonsecours • Plaisance • Papineauville • Thurso	1
	CS de Gatineau	Municipalités en général	1
		Exception : • La Pêche	2
	CS de Campbell's Bay		2
	CS de Maniwaki		2
Direction générale de l'Estrie (90)	CS de Lac-Mégantic		2
	CS de Cookshire		1
	CS de Foster		1
	CS de Magog		1
	CS de Sherbrooke		1
	CS de Richmond		1
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue (91)	CS de Val-d'Or		3
	CS de Rouyn-Noranda		3
	CS d'Amos		3
	CS de Macamic		3
	CS de Ville-Marie		2
Direction générale du Nord-du-Québec (92) *Note 1	CS de Val-d'Or Nord		3
	CS d'Amos Nord		3
	CS de Macamic Nord		3

*Note 1 : Zone 4 au nord du 51^e parallèle à l'est du 78^e méridien ainsi qu'au nord du 53^e parallèle à l'ouest du 78^e méridien. Zone 5 au nord du 56^e parallèle

Tableau 2 - Limites géographiques des zones pour les directions générales de l'est de la province

Limites géographiques			Zones
Direction générale de la Gaspésie Îles-de-la-Madeleine (63)	CS de Gaspé	Municipalités en général	2
		Exceptions : - Collines-du-Basque - Mont-Alexandre - Murdochville - Rivière-Saint-Jean* <i>* Zone 2 pour la route 132</i>	3
	CS de Sainte-Anne-des-Monts (Est)	Municipalités en général	2
		Exception : Mont-Albert	3
	CS de New Carlisle	Municipalités en général	2
		Exceptions : - Rivière-Bonaventure - Rivière-Nouvelle	3
Direction générale du Centre-du-Québec (64)			2
Direction générale du Bas-Saint-Laurent (65)	CS de Mont-Joli	Municipalités en général	2
		Exception : - Lac-Casault - Ruisseau-des-Mineurs	3
	CS de Témiscouata-sur-le-Lac		2
	CS de Cacouna		2
	CS de Saint-Pascal		2
	CS de Ste-Anne-des-Monts (Ouest)	Municipalités en général	2
		Exception : Rivière-Bonjour	3
Direction générale de la Chaudière-Appalaches (66)			2
Direction générale de la Côte-Nord (67) <i>*Note 2</i>	CS Havre-St-Pierre		3
	CS de Sept-Iles		3
	CS de Baie-Comeau	Municipalités en général	2
		Exception : Rivière-aux-Outardes	3
	CS de Bergeronnes (6709)	Municipalités en général	2
		Exception : Lac-au-Brochet	3
Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau (68) <i>*Note 3</i>	CS de Chicoutimi	Municipalités en général	2
		Exceptions : - Ferland-et-Boilleau - Lac-Ministuk - Lalemant - Mont-Valin** <i>** Zone 2 pour la route 172</i>	3

Limites géographiques			Zones
Direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau (68) *Note 3	CS d'Alma	Municipalités en général	2
		Exceptions : • Belle-Rivière • Lac-Achouakan • Lac-Moncouche • Mont-Apica	3
	CS de Roberval	Municipalités en général	2
		Exceptions : • Albanel • Chute-des-Passes • Girardville • La Doré • Lac-Ashuapmushuan • Lac-Bouchette • Normandin • Notre-Dame-de-Lorette • Passes-Dangereuses • Rivière-Mistassini • Saint-Edmond-les-Plaines • Saint-Eugène-D'Argentenay • Saint-Ludger-de-Milot • Saint-Stanislas • Saint-Thomas-Didyme	3
	CS de Chibougamau		3
Direction générale de la Mauricie (70)	CS de Shawinigan	Municipalités en général	2
		Exceptions : • La Bostonnais • La Tuque • Lac-Édouard • Wemotaci	3
	CS de Trois-Rivières		2
Direction générale de la Capitale-Nationale (71)	CO de La Malbaie	Municipalités en général	2
		Exception : • Lac-Pikauba	3
	CO de Québec	Municipalités en général	2
		Exceptions : • Lac-Jacques-Cartier • Lac-Croche	3
	CO de Cap-Santé	Municipalités en général	2
		Exceptions : • Lac-Blanc • Linton • Lac-Lapeyrère	3

*Note 2 : Zone 4 au nord du 51^e parallèle à l'ouest du 60^e méridien

*Note 3 : Zone 4 au nord du 51^e parallèle